

DÉPARTEMENT
de la
Charente-Maritime

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

COMMUNE de **ROYAN**

ARRONDISSEMENT
ROCHEFORT

Extrait du Registre des Délibérations du Conseil Municipal

CANTON
d'**ROYAN**

Séance du **20 Décembre** 19**4**

OBJET :

PILLOTON

L'an mil neuf cent ~~quarante six~~ **vingt** du mois
de **Décembre**, le Conseil Municipal de **ROYAN**
s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de

MEGAZONI ch. Maire, en session }
d'après convocations faites le **15 Déc.** 19**4** }
ordinaire
extraordinaire

NOMBRE

de

REGAZONI Charles, Veyssièrè,

**Rochedereux, Dasseux, Julien, Baudet, Savi-
gnac, Ollivier, Chollet, Sensier, Melle Ri-
koaky, Domecq, Cousinet.**

DATE

Absents : MM.

**Mme Parizet, Simon, Chazeau, Ar-
rivé, Boule rue, Grassenmeyer, Bouchet, Coumil.**

Les Conseillers présents formant la majorité des membres en
exercice, il a été, conformément à l'article 53 de la loi du 5 avril 1884,
procédé immédiatement à l'élection d'un secrétaire pris dans le
sein du Conseil.

M. **Comps**, ayant obtenu la majorité des
suffrages, a été désigné pour remplir ces fonctions, qu'il a acceptées.

M. le Président a ouvert la séance et a

Monsieur le Maire donne la parole
à Monsieur Julien, Adjoint au Maire, Président de la
Commission du Personnel.

Mr Julien fait connaître au Conseil que la
Commission du Personnel, après avoir pris connaissance
du compte rendu de la Commission siégeant à la Ro-
chelle, le 29 Octobre, décide de proposer au Conseil
les solutions suivantes :

Mr **PILLOTON** est classé à titre personnel et ex-
ceptionnel "Rédacteur de 1^o classe" sans modification
de salaire.

Lined area for text entry.

Fait et délibéré à Royan
les jour, mois et an susdits.

Ont signé au registre : MM. les membres présents

N'ont pas signé : MM. _____

Si le vote a eu lieu au scrutin public, établir à la suite la désignation de leur vote (Art. 51 de la loi du 5 avril 1884).

Mentionner à la suite la cause qui les a empêchés de signer (Art. 57 de la loi municipale).

